

CHECKLIST DU PROPRIETAIRE

J – 3 mois

	Signature d'un compromis de vente et demande de prêt auprès des banques.
	En cas de vente, les diagnostics sont obligatoires.
	Se renseigner auprès de mon employeur si tout ou partie du déménagement est pris en charge.
	Réalisation de devis auprès de sociétés de déménagement et réservation du service.
	Organisation de la garde et de la scolarité des enfants dans la commune de destination.
	Faire le tri dans les papiers.

J – 2 mois

	Prévenir son employeur et poser une journée de congés.
	Prévoir l'organisation du jour J (garde des enfants, prévenir les voisins...).
	Décrocher les tableaux et mettre en carton les objets de décoration et tous les objets qui ne sont pas indispensables.
	Envoyer l'acceptation de l'offre de prêt au notaire après les 10 jours incompressibles de réflexion.

J - 1 mois

	Prévenir vos amis pour éventuellement leur demander de l'aide.
	Prévoir le changement d'adresse auprès des organismes administratifs (impôts, CAF, Sécurité Sociale, Caisse de retraite, Employeur ou Pôle Emploi).
	Faire le tri dans les vêtements et les jouets des enfants.
	Transférer vos contrats Télécoms et Internet ainsi que vos assurances et vos comptes bancaires.
	Modifier vos abonnements presse ou transports en commun.

J – 7 jours

	Commencer à vider le frigo et le congélateur.
	Mettre les derniers éléments en cartons.
	Décrocher vos meubles.
	Faire réexpédier le courrier à la nouvelle adresse (service postal payant) pendant une durée limitée.
	Souscrire une assurance dommages avant le déménagement.
	Rassemblez les éléments de jardinage et les plantes au même endroit.
	Rassemblez les tableaux au même endroit.

J – 3 jours

	Préparation de l'électroménager (dégivrage du congélateur et du frigo, blocage du tambour de la machine à laver, vidange d'eau et nettoyage des parties arrière).
	Prévenir vos nouveaux voisins de votre arrivée et prévoir un emplacement pour les déménageurs.
	Ne plus arroser les plantes volumineuses pour éviter un poids d'eau supplémentaire.

J – 1 jour

	Fermer et marquer vos derniers cartons.
	Prévoir un sac avec l'indispensable pour 2 jours.
	Laisser des ustensiles pour faire le ménage avant l'état des lieux.

Jour J

	Couper l'électricité, le gaz et l'eau.
	Enlever votre identité de la porte d'entrée, de la boîte aux lettres et de la sonnette.
	Réservez un emplacement pour le camion en y stationnant votre propre véhicule, même si une autorisation de stationnement a été établie.
	Dans le nouveau logement, prévoir un système d'étiquetage des pièces et des emplacements des meubles afin de gagner du temps.

N.B : les déménageurs ne prennent pas les bouteilles de gaz ni les autres produits dangereux.